

Invités à faire partie de ce comité, NN. SS. les archevêques de Québec et de Montréal ont répondu par la lettre que nous reproduisons ci-dessous.

Le monument de Bossuet sera inauguré en 1904, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de l'illustre pontife qui a porté si haut l'éloquence de la chaire, la magnificence de l'expression, la noblesse de la pensée et l'essor que l'inspiration religieuse seule peut faire prendre un génie humain.

Lettre de S. E. le cardinal Perraud à Mgr Bruchési

Autun, le 1er juin 1898.

Excellence Révérendissime,

Pendant un court séjour que je viens de faire à Paris, Mgr de Briey, évêque de Meaux, m'a demandé d'accepter la présidence d'un comité qui se forme en vue d'ériger dans la cathédrale de Meaux un monument funèbre à Bossuet.

Ce projet a été communiqué au Saint-Père qui a daigné lui donner son entière approbation.

Aux vingt cinq personnages français, ecclésiastiques et laïques, composant déjà le comité, on a eu la pensée et le désir d'adjoindre des représentants de notre vieille France au Canada.

C'est à ce titre, Monseigneur, que je viens, au nom de Mgr l'évêque de Meaux et du comité, vous prier de consentir à ce que votre nom figure avec ceux des personnes qui nous ont promis leur concours,—pour mener à bonne fin cette entreprise à la fois nationale et religieuse. Je suis chargé d'adresser la même requête à Mgr l'archevêque de Québec.

Je prie Votre Excellence Révérendissime de vouloir bien agréer le respectueux hommage de mon humble dévouement en N.-S. J.-C.

† ADOLPHE LOUIS ALBERT,

CARDINAL PERRAUD,

Evêque d'Autun.
